ASSOCIATION AGRIVOLTAÏQUE DE GRIMAULT

LETTRE D'INFORMATION

OCTOBRE 2022

Face aux difficultés croissantes que rencontrent le modèle agricole français aujourd'hui, nous avons décidé – nous, 6 exploitations agricoles cultivant à Villiers-la-Grange – de nous réunir pour développer ensemble des solutions viables visant à améliorer la résilience de nos exploitations.

Accompagné par la société GLHD, nous avons choisi l'agrivoltaïsme qui nous permet de maintenir une activité agricole durable sur nos terres tout en participant à la transition énergétique locale.

L'association agrivoltaique
de Grimault

2022 : BILAN DÉCEVANT

Le COVID puis le conflit en Ukraine ont généré une forte évolution des coûts de production, notamment des engrais et du carburant ; une hausse qui s'est répercutée sur les cours des céréales.

Mais en raison d'un printemps sec et d'un été marqué par des vagues de chaleurs intenses, nos rendements ont été très décevants.

Nos sols étant drainants et superficiels, ils ne retiennent pas l'eau et nos cultures en ont souffert. Avec une revente moyenne autour de 260€/tonne pour le blé et des coûts de production proches de 1 000€/ha, nous avions besoin de plus de 4t/ha pour entrer dans nos frais, ce qui a été à peine atteint.

Photographie des blés fin mai. Le déficit d'eau était déja clairement visible

UN BESOIN DE DIVERSIFIER NOS EXPLOITATIONS

Depuis 2012, la plupart de nos exploitations ont déclarés 9 fois des aléas climatiques. Nous devons composer avec cette variable.

De plus, depuis 2008, les cours de céréales sont de plus en plus volatiles, et la situation semble encore s'accélérer davantage depuis 2 ans.

Ces complexités nouvelles nécessitent de réorienter une partie de notre production sur d'autres productions, moins dépendantes des marchés mondiaux, plus sobres en charge d'exploitations, plus résistantes aux variabilités climatiques.

C'est dans cet esprit que nous avons étudié le projet.

Balade au départ de Villiers-la-Grange, le 16 avril dernier, dans le cadre de la concertation

UNE CONCERTATION QUI A SUSCITÉ PEU D'INTÉRÊT

Comme évoqué dans la dernière lettre d'information, un dispositif de concertation a été mis en place en mars et avril dernier. La participation a été faible.

L'agence de concertation AIRE PUBLIQUE, qui a été garante de cette concertation, a réalisé un bilan qui est consultable sur le site internet www.agrivoltaique-grimault.fr/la-concertation.html

Elle en dresse un bilan favorable.

Nous nous portons toujours à votre entière disposition pour échanger de vive voix ou par mail à l'adresse agripv.grimault@gmail.com

Simulation d'une structure agrivoltaique aux dimensions, dans le cadre de la concertation

LE PROJET

L'agrivoltaïsme consiste à concilier la production d'énergie renouvelable et la production agricole. Ici la production agricole prévue est la suivante :

- des plantations de plants truffiers : Cette filière de niche est très adapté au sols calcaire, superficiels et caillouteux que nous avons. C'est une production pertinente dans une logique de diversification. Sylvain POITOUT et l'EARL LA GRANGE l'envisagent, en verger mais aussi entre les rangées de panneaux.

- des productions d'herbes aromatiques : Comme les truffes, les productions d'herbes aromatiques sont adaptées aux sols que nous avons. Aussi, ces plantes sont très rustiques et s'adaptent bien aux variabilités climatiques. La Ferme des Montants étudie cette production sur le petit ilot.

Mais ces productions nécessitent des investissements importants. Des mutualisations de moyens sont donc réfléchies avec d'autres agriculteurs de Noyers et d'Arcy.

- des luzernières et des ovins : Avec des structures fixes surélevées et espacées de 5m de bord à bord, l'EARL d'ARCHAMBAULT et GLHD ont imaginé un système de pâturage tournant dynamique avec des sous-enclos qui seront clôturés électriquement à l'aide d'un quad. Des luzernières seront également cultivées entre et sous les rangées de panneaux photovoltaïques. La présence d'ombre sur la parcelle améliorera la qualité et la quantité du fourrage disponible par rapport à une luzernière en plein champ.

Simulation du projet depuis la route de Villiers à Grimault, avec des truffiers en vergers visibles au premier plan

Simulation du projet depuis la route de Puits-de-Bon à Grimault, sur le petit ilot exploité en quasi totalité par la Ferme des Montants

Simulation du projet depuis la route allant de Puits-de-Bon à Villiers, avec ici la fauche des luzernes

Le photovoltaïque joue un rôle majeur. Il finance une partie des investissements nécessaires à cette diversification, limite le risque économique engagé sur les filières de niche, consolide l'ensemble de l'exploitation, joue un rôle d'ombrière pour les brebis, limite les amendements en engrais de synthèse, permet la replantation d'un kilomètre de haies et améliore notre impact environnemental.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Nous avons tous les éléments en main pour faire les demandes d'autorisations administratives d'ici la fin de l'année. Les dossiers sont en cours de réalisation. Vous pourrez y avoir accès avant le début de l'enquête-publique.

2020 — ÉMERGENCE DU PROJET
- Création du collectif
- Présentation au conseil municipal
- Vérification du potentiel
- Contractualisation avec GLHD

2021 / 2022 — ÉTUDES DE FAISABILITÉ & CONCEPTION (24 mois)
- Définition du projet agricole
- Ateliers de concertation
- Inventaires écologiques et paysagers
- Design du projet

2023 — INSTRUCTIONS (24 mois)
- Instruction du permis de construire
- Instruction des demandes de raccordement
- Enquête-publique
- Avis du préfet

2025 — FINANCEMENT
- Contrat de gré-à-gré
- Audit et financement bancaire

2026 AU PLUS TÔT — CONSTRUCTION

2026 AU PLUS TÔT — EXPLOITATION (40 ans)

INFORMATION & CONCERTATION

UNE ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE

Le projet vise aussi à contribuer à la transition énergétique.

L'objectif national est que 32% de la consommation énergétique finale provienne de sources de production d'origines renouvelables d'ici à 2030.

En 2018, le département de l'Yonne n'en était qu'à 13%, ce qui est très faible pour un département rural ayant une consommation énergétique faible et un potentiel de production important.

Avec une production annuelle estimée à 77 GWh/an, le projet de Villiers-la-Grange pourrait contribuer à hauteur de 0,7% supplémentaire.

QUI SOMMES-NOUS ?

GREEN LIGHTHOUSE DÉVELOPPEMENT

est une société française spécialisée dans le développement de projets agrivoltaïques produisant de l'électricité hors soutien public, c'est-à-dire sans aucun complément de rémunération sur la vente de l'électricité produite. Conscient des défis auxquels fait face l'agriculture aujourd'hui, GLHD développe l'agrivoltaïsme pour accompagner les agriculteurs et les territoires vers une transition durable.

GLHD — Cultivateur d'énergie

LE COLLECTIF DE L'ASSOCIATION AGRIVOLTAÏQUE DE GRIMAULT

regroupe 11 agriculteurs (6 exploitations agricoles) de Noyers et de Grimault. Déjà habitués à travailler ensemble, ils se rejoignent désormais autour de ce projet collectif et innovant.

ASSOCIATION AGRIVOLTAÏQUE DE GRIMAULT